

DÉTENTEUR.RICE DE LA CARTE RÉSEAU

CIVILITÉ Madame Monsieur

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL TÉL.

COURRIEL

TYPE DE COLLECTIVITÉ

Secteur d'activité

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Petite enfance | <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur, technique et professionnel | <input type="checkbox"/> Maisons de quartier |
| <input type="checkbox"/> Maternelle | | <input type="checkbox"/> Associations |
| <input type="checkbox"/> Élémentaire | <input type="checkbox"/> Institutions spécialisées (RPA, IME, CAT, hôpital de jour...) | <input type="checkbox"/> Établissements culturels (musique, art, danse, théâtre, salle de spectacle...) |
| <input type="checkbox"/> Collège | | |
| <input type="checkbox"/> Lycée | <input type="checkbox"/> Centre de loisirs | <input type="checkbox"/> Autres : |

COLLECTIVITÉ

Nom de la collectivité.....

Nom du directeur.rice / responsable.....

Adresse.....

Code postalVille.....

E-mail Tél. professionnel.....

Comment souhaitez-vous être informé.e de vos réservations et relances ? Courrier Mail

Obligation de l'adhérent.e

L'adhérent.e s'engage à respecter le règlement intérieur des médiathèques et les délais d'emprunt des documents, payer les amendes dues en cas de retour hors délai, de détérioration ou de perte de documents.

Durée du contrat

L'adhésion vaut pour une période d'un an, de date à date. Elle pourra être renouvelée pour la même durée, sur présentation des justificatifs d'identité et d'activité professionnelle.

Saint-Quentin-en-Yvelines,
le
Porter à la main la mention « Lu et approuvé »
et signature



Éric-Alain JUNES

Vice-Président délégué à la Culture